

www.herveferon.fr

Hervé Féron 2017

élections législatives
des 11 & 18 juin

**2^{ème} circonscription
de Meurthe-et-Moselle**

Lettre d'infos n°6
Pour un droit à vieillir dans la dignité

Agir avec vous
et pour vous !

Heillecourt, Houdemont, Jarville-la-Malgrange, Laxou, Ludres, Nancy-Ouest, Vandoeuvre-lès-Nancy, Villers-lès-Nancy

Madame, Monsieur,

Régulièrement, tout au long de la campagne pour les législatives, je publie des lettres d'information qui ont pour but de vous proposer des réflexions sur des thématiques particulières, en analysant le programme du Président de la République et en vous présentant mon bilan et mon action sur ces mêmes thématiques.

Permanence du candidat

9, square de Liège
Tour Montet-Octroi
Vandoeuvre - 54 500

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi
De 16h à 18h

Le programme du Président de la République :

Pour plus de pouvoir d'achat, Emmanuel Macron s'est engagé à supprimer les cotisations sociales et à supprimer la taxe d'habitation pour 80% des Français. En contrepartie, il souhaite augmenter d'1,7 point la Contribution Sociale Généralisée (CSG).

Or, cet impôt repose actuellement majoritairement sur les retraités, dont 60% verront leur pouvoir d'achat diminuer. Il s'agit donc d'une réforme qui pénalisera une catégorie de la population déjà fortement mise à contribution ces dernières années.

Ma position :

Je ne peux accepter que la politique gouvernementale fasse encore peser l'effort de réduction des dépenses publiques sur une catégorie qui a déjà tant souffert. Pas plus que je ne peux accepter le fait qu'aujourd'hui, parce qu'on a des revenus moindres, on vieillisse dans de moins bonnes conditions.

Mon combat a toujours été la dignité pour tous et l'égalité dans la dignité.

Mon bilan de député :

Pour un financement de l'accompagnement à domicile et pour une revalorisation des métiers d'aide à domicile :

Alors que les demandes de prise en charge augmentent du fait du vieillissement de la population – on estime à 2 millions les bénéficiaires de l'aide à domicile, il est urgent de revaloriser ces métiers qui doivent être aujourd'hui mieux considérés. Ces professionnels réalisent en effet au quotidien des interventions de qualité auprès de personnes âgées, fragilisées ou handicapées. J'ai donc relayé la demande de l'Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles (UNA) afin que les professionnels du secteur puissent bénéficier de véritables augmentations salariales.

Pour un dégel des pensions de retraite :

Depuis près de 4 ans, le gel des pensions affecte durement le niveau et la qualité de vie des retraités et personnes âgées. Pour y remédier, il faut immédiatement y mettre fin et indexer les pensions non plus sur les prix mais sur les salaires (c'est une demande des associations de retraités). J'ai publié un manifeste – également signé par plusieurs dizaines de députés – dans lequel je démontrerais que l'amélioration des conditions de vie des retraités et des personnes âgées n'était qu'une question de volonté politique.

Pour le rétablissement de la demi-part des veuves :

Dès le départ, je me suis engagé pour le rétablissement de la demi-part fiscale des personnes veuves, supprimée par Nicolas Sarkozy. Conscient de l'explosion des impôts d'une partie de nos concitoyens, j'ai alerté le gouvernement dans une tribune cosignée par plusieurs dizaines de députés de gauche. Le gouvernement a ensuite accepté d'exonérer les plus modestes d'impôt sur le revenu (et de la taxe d'habitation et de la taxe foncière, qui en découlent), tout en allégeant la CSG pesant sur les plus modestes. Mais, hélas, ce n'est pas suffisant, il faut rétablir complètement et définitivement la demi-part des veuves.

Pour un accès facilité aux Ehpad :

Aujourd'hui, pour une place en Ehpad, le reste à charge est de 1750 € environ. Alors que le niveau de vie médian des retraités en France tourne autour de 1500 €, beaucoup ne peuvent assumer ce coût et sont souvent contraints de vendre leur patrimoine, qui peut constituer leur unique héritage à transmettre à leurs descendants. Or, nos seniors doivent pouvoir bien vieillir sans que la charge financière ne soit excessive. Dans le manifeste évoqué ci-dessus, je réclamais cette politique volontariste d'aide à l'accès aux Ehpad.

Pour un droit à mourir dans la dignité :

Tout comme il y a un droit à vivre dans la dignité, il doit y avoir un droit à mourir dans la dignité. La reconnaissance de l'euthanasie est une aspiration réclamée par plus de 90% des Français et avec laquelle je suis totalement d'accord. Je ne me satisfais pas de la Loi Claeys-Leonetti, car elle ne légalise pas l'euthanasie. J'ai donc voté contre. J'ai également rédigé plusieurs questions écrites à ce sujet, tout comme j'ai cosigné un amendement, soutenu par plus de 100 parlementaires, qui visait à créer un droit à une aide médicalisée active à mourir (projet de loi « Santé »).